



AMBASSADE DE SUISSE
EN ITALIE

ROME, le 22 octobre 1962.

Largo Elvezia - Via Barnaba Oriani, 6r
Tél. 803-641

M. le chef de D. L.

Réf.:

Rapport politique No 22

Monsieur F. W a h l e n ,
Conseiller fédéral,
Chef du Département Politique,

Le Concile oecuménique -
Vatican II.

B e r n e .

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le 12 octobre, date de l'ouverture solennelle du Concile oecuménique, à huit heures du matin, M. Lepori, ancien Conseiller fédéral, et moi-même, pénétrions dans la basilique de St.-Pierre précédés d'un camérier secret et encadrés par deux Suisses en grande tenue. On nous mena à l'estrade des missions extraordinaires où nous prîmes place en face du trône pontifical et de l'autel.

La cérémonie a été transmise par la télévision et abondamment commentée par la presse. Je ne m'y attarderai donc pas mais relèverai seulement que depuis l'entrée solennelle du Souverain Pontife jusqu'à son départ derrière les chapelains porteurs de la croix, plus de quatre heures s'écoulèrent sans que l'assistance éprouvât la moindre lassitude tant le spectacle était grandiose : les côtés de la nef immense étaient couverts par l'étendue blanche et dorée des cardinaux et des évêques mitrés parmi lesquels les prélats de rite oriental faisaient des taches de couleur vive. Autour de la Confession, tandis que le Cardinal Tisserant célébrait la messe, passaient et repassaient les ministres de l'autel revêtus de leurs ornements. Pendant qu'ils



accomplissaient le rite compliqué de la liturgie du service conciliaire le Souverain Pontife, portant la chape et la tiare, constituait le vrai centre de la solennité. Sur sa poitrine rayonnait le pectoral d'orfèvrerie représentant le Saint Esprit en forme de colombe, tel que, selon l'Evangile de Saint Matthieu, il apparut au Christ lors du baptême de Jean.

Cette figure que nous eûmes sous les yeux pendant toute la cérémonie symbolisait parfaitement l'idée et l'esprit du Concile. C'est à Jean XXIII seul en effet que revient le mérite de l'avoir convoqué. Ses prédécesseurs, Pie XI et Pie XII, avaient envisagé de le faire, mais ils n'eurent pas d'écho à la Curie romaine. C'était surtout l'influence de feu le Cardinal Tardini qui les en avait détournés. Le même Cardinal Tardini était secrétaire d'Etat lorsque le Pape Roncalli lui fit part de son projet en 1959, à l'issue d'une cérémonie à St-Jean de Latran; cette fois le vieux et puissant prélat ne fit pas d'opposition et, fort de la foi qu'il avait en l'énergie et en la volonté de Jean XXIII, il encouragea, dit-on, le Saint-Père à mener à bien son projet.

C'est la première fois dans l'histoire de l'Eglise romaine qu'un Concile est convoqué sans qu'il ait pour premier objet de lutter contre une force ou une influence extérieure déterminée. Il ne s'agit pas en effet de dénoncer une hérésie comme ce fut le cas dans l'église primitive, ni de protéger l'autorité spirituelle de Rome des ingérences du pouvoir temporel, ainsi que s'efforcèrent de le faire les Conciles consécutifs au grand schisme du Moyen-Age. Il n'est pas davantage question, et le Pape l'a souligné, de renforcer les effets des dogmes, but auquel tendirent

les Conciles depuis le XVème siècle. L'esprit du présent Concile ne présente pas non plus de point commun avec les deux Conciles précédents : celui de Trente, l'avant dernier, en 1545, milita pour l'écrasement de la Réforme, alors que le suivant, Vatican I, haussa encore les murs qui séparent la foi romaine des autres confessions en promulguant le dogme de l'infaillibilité. Le mobile central de l'actuelle conférence des évêques est nouveau, constructif et il est même jugé par certains esprits conservateurs comme révolutionnaire.

Lors de l'ouverture solennelle on pouvait se rendre compte de l'évolution subie en contemplant, assis tout près de la Confession, les représentants des formes non catholiques du christianisme. La place d'honneur qui leur avait été réservée permettait de mesurer le chemin parcouru. Le Pape Jean XXIII, rompant avec une réserve qu'il estime funeste pour l'église aux temps actuels, cherche non pas à protéger la barque de Saint Pierre des vents contraires, mais bien à la pousser vigoureusement sur les flots de notre monde agité en la dotant d'un grément plus moderne. On prétend dans certains milieux que c'est un Pape de gauche, Cette affirmation ne veut pas dire grand chose. Elle est beaucoup trop massive. Si l'on veut insinuer par là qu'il aurait quelque faiblesse pour l'idéologie d'extrême gauche, on se trompe assurément. Le Chef de l'église romaine ne saurait incliner aux doctrines de l'adversaire de la foi. Les communistes ont récemment fait état d'une déclaration qu'il aurait faite à l'épiscopat polonais et par laquelle il aurait reconnu les nouvelles frontières. En réalité, on lui avait parlé de Wreszlaw et il n'avait aucune idée qu'il s'agissait de Breslau. Toutes les personnes proches du Vatican avec lesquelles j'ai parlé m'ont confirmé

que Jean XXIII estime que face à la campagne d'anéantissement de la religion que le communisme mène depuis si longtemps, il convient que les chrétiens, de quelque confession qu'ils soient, unissent leurs efforts pour faire rayonner sur le monde la lumière des évangiles. D'autre part, il considère également les nouveaux Etats indépendants qui surgissent en Afrique surtout. L'influence des missions ne suffit pas pour doter ces peuples, fiers et imbus de leur nouvelle liberté, d'une notion exacte de l'ampleur et de la profondeur du christianisme. Il faut avant tout éviter de donner à ces nations, hier encore appelées sauvages, le spectacle de dissensions entre chrétiens. Il est donc urgent d'atténuer la tension qui, dans certains milieux hélas, existe encore sous une forme virulente entre adeptes d'une des trois grandes divisions de l'église chrétienne.

Ces idées de base, le Saint Père les a mentionnées expressément dans le discours qu'il adressa aux membres des missions extraordinaires à la chapelle Sixtine, le lendemain de l'ouverture du Concile. Il nous dit en effet les paroles suivantes :

"Il est bien connu et bien évident qu'un concile concerne avant tout l'église catholique. Il veut en manifester la vitalité et en souligner la mission spirituelle. Il veut aussi adapter ses méthodes afin que la doctrine évangélique soit vécue avec dignité et plus facilement accueillie parmi les peuples. Il veut en outre aplanir la voie où doivent se rencontrer tant de frères; en effet, il constitue, comme nous l'avons dit le 25 janvier 1959, une invite renouvelée aux fidèles de la communauté séparée à

nous suivre, eux aussi, avec bonté dans cette recherche d'unité et de grâce à laquelle tant d'âmes aspirent sur chaque point de la terre."

Mais la tâche du Souverain Pontife est dure; elle se heurte à des oppositions venant du dedans et du dehors. Il y a d'abord les insinuations de ceux que le Pape, dans le discours d'ouverture, a taxé "d'hommes certes brûlants de zèle, mais manquant de largeur d'esprit, de discrétion et de mesure". Par ces paroles le Souverain Pontife a sans doute voulu amener à résipiscence les "intégristes" à outrance. Au Vatican on désigne par ce nom les adversaires inébranlables de tout changement de l'état actuel. A la Curie, ils sont représentés par un homme certes intelligent et sincère mais dont la conviction est que toute nouvelle démarche hors de la voie dogmatique est dangereuse pour l'Eglise: le Cardinal Ottaviani. Il y a, d'autre part, les tièdes, les indécis, les craintifs et surtout les méfiants. Le Pape les a également rappelés à l'ordre formellement en proclamant son désaccord "avec des prophètes de malheur qui annoncent toujours des catastrophes, presque l'imminence de la fin du monde".

Ce que Jean XXIII veut - et son discours tout entier le proclame - c'est fortifier la foi dans la miséricorde divine et intensifier le rayonnement des enseignements du Christ. Bien entendu, le Pape met avant tout l'accent sur la prédominance de l'action de l'Eglise catholique. Quiconque s'attendait à des concessions formelles sur le terrain des dogmes se serait lourdement trompé. Il ne pouvait d'ailleurs pas en être autrement, cela tombe sous le sens. Mais si le Pape regrette la désunion, il ne juge ni ne condamne, suivant ainsi les préceptes des évangiles.

"Aujourd'hui, déclare-t-il en parlant des erreurs, l'Eglise du Christ préfère user du remède de la miséricorde plutôt que de la sévérité; elle pense subvenir aux besoins de l'heure présente en montrant la valeur de son enseignement plutôt que par des condamnations". Et, faisant allusion aux communautés chrétiennes non catholiques, il ajouta : "l'Eglise veut se montrer mère aimante de tous, bonne, patiente, pleine de compassion et de bienveillance pour les enfants séparés d'elle". Et plus loin, après avoir rappelé "l'ardente prière de Jésus à l'approche de son sacrifice", il associa l'Eglise à cette demande et ajouta "qu'elle se réjouit grandement quand elle voit cette invocation étendre son efficacité et porter des fruits salutaires, même pour ceux qui se trouvent en dehors de son sein".

On m'a assuré que le Pape, qui en général n'écrit guère, avait rédigé lui-même le discours d'ouverture. Il l'a certainement fait par un élan du coeur, mais aussi - car il est fin - pour éviter que des Cardinaux brûlants d'une ardeur trop personnelle n'introduisissent leurs idées dans son projet; cela aurait pu provoquer des discussions qu'il voulait éviter. Parmi les Cardinaux influents on sait en effet que règne quelque rivalité. Il m'a été rapporté, par exemple, que sur le point très important pour le Concile de la liberté religieuse, sous l'impulsion du Cardinal Bea qui, tout jésuite qu'il soit, est le plus ouvert au libéralisme, un document préconisant de larges vues avait été établi. Le très conservateur Cardinal Ottaviani aurait lui aussi préparé un texte, fort restrictif celui-là, mais la préférence serait donnée au premier.

Il n'est certes pas aisé au Saint-Père de mettre d'accord Cardinaux et Evêques. Des courants se forment et des forces se groupent. On vient de le voir à l'occasion de

la formation des dix commissions de 24 membres dont 8 sont désignés par le Pape et 16 par les Pères conciliaires. Comme dans toute autre grande conférence internationale il y a eu des débats et même des intrigues. Mais à la différence des autres conférences, le Concile doit s'efforcer de rester sous le signe de l'amour du prochain.

Aussi les divergences furent-elles traitées avec une fermeté qu'adoucissait l'onction ecclésiastique. En ce moment les Evêques ont déjà voté sur la composition de sept commissions.

Le Concile est sous les regards du monde entier; il doit être prudent dans ses démarches. En effet, il ne manque pas d'esprits critiques qui sont prêts à dénoncer le plus léger fléchissement. Au cours des conversations que j'ai eues, j'ai constaté combien nombreux sont les gens qui doutent, qui soupçonnent, qui calculent. On a parfois le sentiment que, inversant les termes de la parole biblique, beaucoup de gens ont les yeux trop impurs pour voir le bien. Il est pourtant clair que si l'on veut collaborer utilement à l'entente confessionnelle et au rayonnement du christianisme des concessions sont nécessaires. On sait que l'Eglise romaine, par sa constitution même, ne peut en faire sur le dogme. Mais elle peut desserrer certains liens et assouplir ses moyens. C'est précisément ce que veut le Pape. Il est donc souhaitable que "les frères séparés" eux aussi répondent sans arrière-pensées à son invite. Parmi les membres du Concile cet esprit de coopération existe et se développe. J'ai pu le remarquer sur une échelle réduite à l'Ambassade où j'avais convié ensemble les évêques suisses et les représentants protestants

- 8 -

au Concile. Les contacts se sont établis avec spontanéité et, j'en suis sûr, sincérité. Je pense que M. Lepori, qui grâce à sa personnalité pleine de tact et de savoir-faire a beaucoup contribué au succès de cette réunion, aura eu la même impression. Comme la durée du Concile sera longue - il s'ajournera le 10 décembre pour reprendre après Pâques - j'ai l'intention de faire encore des invitations similaires, espérant ainsi pouvoir aider, ne fût-ce que dans une très modeste mesure, à un rapprochement que tous les chrétiens véritables doivent appeler de leurs vœux.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

